



## **Le CRERA, une dynamique régionale pour la personne avec autisme**

Inauguration le 11 avril 2008  
CHU Angers

CHU Angers  
4 rue Larrey  
49933 Angers cedex 9

---

### **CONTACT PRESSE**

**Anita Rénier** - CHU  
Responsable communication  
tel : 02 41 35 53 33  
anrenier@chu-angers.fr  
servicecommunication@chu-angers.fr  
fax : 02 41 35 53 55

---

[www.chu-angers.fr](http://www.chu-angers.fr)

Angers,  
le 11 avril 2008



## Le CRERA, une dynamique régionale pour la personne avec autisme

|                                                                                       |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Communiqué .....</b>                                                               | <b>3</b>  |
| <b>Autisme et TED .....</b>                                                           | <b>5</b>  |
| • L'autisme et les troubles envahissants du développement.....                        | 5         |
| ✓ L'autisme .....                                                                     | 5         |
| ✓ Les troubles envahissants du développement.....                                     | 6         |
| • Près de 7000 personnes avec autisme en Pays de la Loire .....                       | 6         |
| • Diagnostic et prises en charge .....                                                | 7         |
| ✓ Un diagnostic uniquement clinique .....                                             | 7         |
| ✓ Tendre vers une bonne qualité de vie.....                                           | 7         |
| <b>Quelques repères dans le temps en matière de prise en charge de l'autisme.....</b> | <b>9</b>  |
| <b>Les centres de ressources : une porte d'entrée au dépistage et diagnostic.....</b> | <b>10</b> |
| <b>Le CRERA des Pays de la Loire .....</b>                                            | <b>11</b> |
| • Un nouvel établissement médico-social à vocation régionale .....                    | 11        |
| • Les missions du CRERA Pays de la Loire.....                                         | 12        |
| ✓ Organiser de la cohérence autour de la personne .....                               | 12        |
| • Le CRERA, l'association du monde hospitalier et du secteur médico-social .....      | 13        |
| ✓ Collaboration entre un CHU et une association de parents.....                       | 13        |
| ✓ 2 unités, une équipe .....                                                          | 14        |
| ✓ Une équipe plurielle .....                                                          | 14        |
| ✓ Financement .....                                                                   | 16        |
| ✓ Coordonnées.....                                                                    | 16        |
| <b>Un centre qui porte le nom de Nicole Bujeau .....</b>                              | <b>16</b> |

## Communiqué

### Le CRERA, une dynamique régionale pour la personne avec autisme

Une personne sur 200 présente un autisme ou un trouble apparenté. En Pays de la Loire, et pour le seul handicap de l'autisme, ce sont plus de 6 800 personnes qui sont atteintes. L'autisme touche sévèrement au développement de l'individualité et au rapport aux autres et au monde. C'est dire la grande difficulté dans laquelle se trouvent ces personnes et leurs familles. Troubles du contact et des relations sociales, troubles de la communication, comportement répétitifs, intérêts restreints sont autant de facteurs qui mettront la personne en situation de handicap toute sa vie.

La diversité des manifestations de l'autisme et des TED est telle qu'il convient d'évoquer l'autisme au pluriel. De même, sa prise en charge doit être envisagée dans un très large spectre allant de l'accompagnement léger à l'appel aux structures spécialisées, impliquant à la fois les secteurs sanitaire, médico-social et pédagogique.

On comprend alors l'importance pour ces personnes et leurs familles de trouver des professionnels à leur écoute qui éclairent leurs démarches dans leur parcours sinueux de vie.

C'est précisément ce qu'a voulu impulser le "plan autisme 2004-2007" en prévoyant la création d'un Centre Ressource Autisme par région. Celui des Pays de la Loire, promu par le CHU d'Angers en co-gestion avec l'association Sésame Autisme 44, a récemment ouvert ses portes. Coordonné par le Docteur Guy Dupuis, il dispose d'une antenne sanitaire au CHU d'Angers (49) accueillant les enfants jusqu'à 15 ans et d'une antenne médico-sociale à St-Herblain (44) pour les adultes.

Le Centre Régional d'Études et de Ressources de l'Autisme des Pays de la Loire (CRERA) s'adresse à la fois aux personnes présentant un autisme ou un TED, à leur famille et aux professionnels. Ce centre a pour ambition d'améliorer les conditions de diagnostic dans la région, d'informer sur les prises en charge et de participer à la recherche.

C'est cette **dynamique régionale en faveur de la personne avec autisme** qui va être saluée vendredi 11 avril 2008 à l'occasion de l'inauguration du CRERA et plus particulièrement lors de la table ronde qui réunira représentants des familles, des structures médico-sociales, des services de pédopsychiatrie et de génétique. C'était l'occasion d'évoquer la nécessaire cohérence des mesures socio-éducatives, thérapeutiques et pédagogiques et, bien sûr, l'avenir à travers les recherches en cours.



## Le CRERA, une dynamique régionale pour la personne avec autisme

### Inauguration le 11 avril 2008

Amphithéâtre Larrey  
CHU Angers

- **11h00** : Allocutions officielles
  - **Yvonnick Morice** – Directeur général du CHU
  - **Marc Bécart** – Président de l'association Sésame Autisme 44
  - **Jean-Claude Antonini** – Maire de la ville d'Angers – Président du Conseil d'administration du CHU
  - **Bernard Hagelsteen** – Préfet de la Région des Pays de la Loire
- **11h30** : Présentation du CRERA par le **Docteur Guy Dupuis** – Coordonnateur
- **11h45** : Table ronde « **Le CRERA, une dynamique régionale pour la personne avec autisme** »
  - **Pr Dominique Bonneau** – Généticien – CHU Angers
  - **Marie-Noëlle Dormeau-Garnier** – Présidente d'Autisme Vendée (association de parents)
  - **Laurence Dujardin** – Directeur général de l'association d'Hygiène Sociale de la Sarthe
  - **Catherine Ghidaoui** – Directrice de la Maison Sésame en Loire-Atlantique (Foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés)
  - **Dr Nathalie Hulo** – Pédo-psychiatre au Centre Médico-Psychologique de Laval

*Animée par Gérard Royer*

## Autisme et TED

### L'autisme et les troubles envahissants du développement

#### ✓ L'autisme

L'autisme correspond généralement à des perturbations du développement "socio-communicationnel" chez des enfants de moins de 3 ans. Ces perturbations sont de 3 types :

- **altération dans l'interaction sociale** (troubles du contact et des relations sociales),
- **altération dans la communication** (troubles de la communication),
- **comportements répétitifs et stéréotypés et intérêts restreints.**

L'autisme est ainsi défini par la présence de ces 3 perturbations avant 3 ans.

#### Pas un autisme mais des autismes

La diversité des manifestations de l'autisme est telle, qu'aujourd'hui, on évoque l'autisme au pluriel. L'autisme prend en effet des formes très différentes du fait même de la diversité des symptômes qui lui sont associés :

- troubles psychomoteurs : agitation, inhibition, hypertonie
- troubles du développement intellectuel : Chez  $\frac{3}{4}$  des personnes avec autisme, il est constaté un retard intellectuel mais dont les niveaux sont très variables d'une personne à l'autre. Un quart des personnes en revanche a des compétences intellectuelles normales avec pour certaines des aptitudes élevées (mémoire, vitesse)
- troubles neurosensoriels : ces troubles peuvent concerner les 5 sens et correspondre à des distorsions en hyper ou hypofonctionnement.

Enfin 15 à 30 % des autismes sont associés à une autre pathologie, ce qui augmente plus encore la diversité de ses manifestations. Les pathologies associées les plus fréquentes sont de nature :

- génétique : X fragile, sclérose de Bourneville, nombreuses anomalies des gènes
- métabolique : phénylcétonurie.
- sensorielle : cécité, surdité
- neurologique : épilepsie (dans 35 % des cas d'autisme), anomalies cérébrales
- psychiatrique : troubles obsessionnels, troubles anxieux, troubles de l'attention

L'autisme est actuellement considéré comme une pathologie multifactorielle du développement neurocérébral où la composante génétique prévaut en association avec des facteurs d'environnement (problèmes pré- et périnataux, virus, toxiques, facteurs psychosociaux). Le développement des grandes fonctions établissant les interactions précoces (perception, imitation, communication verbale et non verbale, reconnaissance des émotions) et la construction de l'individualité se trouvent ainsi très perturbées.

L'autisme est donc un trouble qui mettra la personne en situation de handicap toute sa vie. Cependant, les évolutions en termes de développement et d'adaptation sont variables. Ainsi, certaines personnes avec autisme, sans retard mental ni pathologie sévère associée, peuvent compenser leurs difficultés et s'adapter socialement, moyennant des aménagements légers. A l'opposé, si l'autisme est intense, associé à une déficience intellectuelle ou une pathologie, des accompagnements allant des aides ambulatoires légères aux structures institutionnelles devront être envisagés.

#### ✓ **Les troubles envahissants du développement**

La notion de trouble envahissant du développement (TED) cherche à rendre compte d'autres pathologies sévères du développement psychologique. Les pathologies relevant des TED ne répondent pas aux critères diagnostiques de l'autisme mais lui sont apparentées en raison, principalement, de la présence d'anomalies des interactions sociales avant 3 ans :

- autisme atypique,
- syndrome d'Asperger,
- syndrome de Rett,
- autres troubles désintégratifs,
- troubles hyperactifs avec retard mental et stéréotypies,
- TED sans précision

### **Près de 7000 personnes avec autisme en Pays de la Loire**

En France, 180 000 personnes présentent un autisme dont près de 45 000 ont moins de 18 ans.

Dans les Pays de la Loire, **6 800 personnes présenteraient un autisme**, dont 1680 ont moins de 18 ans. On estime qu'il naît 90 enfants avec autisme dans notre région chaque année.

Plus largement, 50 personnes sur 10 000 seraient atteintes d'autisme ou d'un trouble apparenté (TED), soit une personne sur 200.

## Diagnostic et prises en charge

### ✓ Un diagnostic uniquement clinique

Le diagnostic d'autisme est uniquement clinique. Il n'existe pas de marqueur biologique ou génétique pour qualifier l'autisme.

Le diagnostic est basé sur l'observation clinique et l'écoute attentive des parents, interlocuteurs indispensables pour préciser les particularités du développement. Le diagnostic d'autisme est fiable à partir de 3 ans ; aucun diagnostic ne peut être posé avant 2 ans.

Le diagnostic, qui idéalement doit être réalisé au sein d'une équipe pluridisciplinaire, repose sur un protocole à présent standardisé. Médecin, psychologue, psychomotricien, orthophoniste utilisent des outils d'aides au diagnostic désormais bien rodés (guide d'entretien, observation structurée du comportement de la personne, échelles pour mesurer l'intensité des troubles ou encore échelles psychologiques de niveau intellectuel, de compétences développementales et adaptatives, examen psychomoteur, examen orthophonique...).

Cette procédure permet à la fois de donner un nom à la maladie, et de préciser les niveaux de développement et les modalités de fonctionnement.

Le diagnostic comprend également une recherche de cause ou de maladie associée. Un bilan sensoriel (audition, vision), des consultations neurologiques et génétiques sont entre autres à réaliser.

### ✓ Tendre vers une bonne qualité de vie

Il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif de l'autisme. Les prises en charge disponibles actuellement visent l'amélioration des capacités relationnelles, la communication et l'adaptation psychosociale.

L'évolution des personnes n'est pas linéaire et peut se concrétiser tout le long de la vie. L'objectif ultime est d'aboutir à une bonne qualité de vie. Il est nécessaire d'organiser pour chaque personne un dispositif d'accompagnement tenant compte de l'âge, de l'intensité de l'autisme, des spécificités cognitives et de communication, des particularités sensorielles et corporelles, et enfin des possibilités d'implication de l'environnement.

En France, s'il existe encore des divergences de point de vue sur les modalités d'aide ; de plus en plus de convergences sont observées entre les différentes pratiques : pratiques psychodynamiques de nombreux établissements et approches éducatives et rééducatives portées par le cognitivo-comportementalisme et le neuro-développement.

**Les professionnels s'accordent d'ailleurs désormais, autour des fondamentaux de la prise en charge :**

- une prise en charge qui repose sur une articulation cohérente entre mesures socio-éducatives, soins et pédagogie adaptée,
- une prise en charge la plus précoce possible (dès les premiers symptômes) et la plus étoffée possible (jusqu'à 20 heures hebdomadaires),
- une prise en charge conduite dans une collaboration régulière avec la famille,
- une prise en charge ajustée aux possibilités des personnes (d'où l'intérêt de leur évaluation).





## Quelques repères dans le temps en matière de prise en charge de l'autisme

**Jusqu'en 1995 :** Pas de politique spécifique en faveur de l'autisme, lequel est appréhendé au sein du dispositif pédopsychiatrique puis du handicap intellectuel relevant de l'accompagnement médico-social. Les premières associations de parents d'enfants avec autisme apparaissent dans les années 60 (fédération française Sésame Autisme en 1963, Autisme France en 1989).

**1995 :** Circulaire pionnière sur l'autisme (circulaire AS / EN n°95-12 du 27 avril 1995). Les usagers sont alors entendus différemment, le handicap est revisité, une articulation plus grande est attendue entre sanitaire et médico-social. Largement porté par les associations de familles d'enfants avec autisme, le développement d'une réelle politique en faveur des personnes avec autisme est alors impulsé :

- création des Centres Techniques Régionaux Autisme - CTRA,
- élaboration de Plans Régionaux Autisme - PRA-,
- expérimentation des Centres Ressources Autisme - CRA.

**1999 :** Créations expérimentales, au niveau national, de 4 centres de ressources autisme (Tours, Reims, Montpellier, "Brest/Nantes").

**2002 :** Structures expérimentales dans un premier temps, les centres de ressources ont été reconnus, par la loi du 2 janvier 2002 de rénovation de l'action sociale, comme des structures médico-sociales chargées de développer, dans le domaine de l'autisme et des troubles envahissants du développement, le diagnostic, la sensibilisation et la formation des professionnels, le soutien aux familles, la diffusion des informations et la recherche.

**2004-2005 :** le plan autisme 2004-2007 et la circulaire du 8 mars 2005 consacrent le rôle des CRA en prévoyant la création d'un centre de ressource par région.

Les recommandations pour la pratique professionnelle du diagnostic pour l'autisme et les TED sont publiées en octobre 2005 sous l'égide de la Haute Autorité de Santé et la Fédération Française de Psychiatrie.

## **Les centres de ressources : une porte d'entrée vers le dépistage et le diagnostic**

Les Centres de Ressource Autisme sont conçus pour faciliter l'accès au dépistage et au diagnostic, aux prises en charge et à l'information.

Les bénéficiaires des centres sont non seulement les personnes présentant un autisme ou un autre trouble envahissant du développement (enfants, adolescents, adultes) mais également leurs familles et les acteurs impliqués dans le processus global d'aide à ces personnes.

### **Une orientation des enfants et des familles**

Les Centres de Ressources Autisme constituent une « porte d'entrée » apte à orienter la personne et sa famille vers les services les plus pertinents, sur un territoire donné.

Ils accueillent et conseillent au mieux pour que chaque personne avec autisme ait accès à une prise en charge éducative, pédagogique, thérapeutique et sociale.

### **Des recommandations pour un diagnostic plus précis**

Les centres mettent en œuvre et font connaître les recommandations en matière de diagnostic. Ils centrent leur activité sur les diagnostics complexes, précoces et de seconde intention.

### **Un soutien pour les professionnels**

Les centres de ressources s'adressent donc aux professionnels impliqués depuis le dépistage et le diagnostic jusqu'aux prises en charge et mesures d'intégration sociale. Ils leur proposent une transmission de savoir-faire et un accompagnement en matière d'évaluation. Les centres soutiennent les accompagnements globaux associant éducation, soin, pédagogie et socialisation.

A ce jour, il existe **24 centres de ressources en France.**

## Le CRERA des Pays de la Loire

- **Promoteur du projet :** CHU d'Angers
- **Organismes gestionnaires :** CHU d'Angers et association Sésame Autisme 44  
Le centre de ressources autisme est intégré à la fédération médicale interhospitalière (FMIH) réunissant le CHU et le Centre de Santé Mentale (CESAME) de Sainte Gemmes sur Loire.
- **Localisations :**
  - **unité sanitaire :** CHU Angers
  - **unité médico-sociale :** Saint-Herblain  
unité gérée par Sésame Autisme 44 sur convention de délégation du CHU d'Angers,
- **Coordonnateur médical :** Dr Guy Dupuis – CHU Angers
- **Lancement de l'activité :** Septembre 2007

### Un nouvel établissement médico-social à vocation régionale

Le CRERA, nouvel établissement médico-social à vocation régionale, est entièrement dédié aux activités de bilans diagnostiques, d'information, de formation dans le domaine de l'autisme et des troubles envahissants du développement. Il a vu le jour sous l'impulsion d'un comité de pilotage animé par la DRASS des Pays de la Loire.

Le CRERA a été conçu avec le souci des différents intervenants impliqués dans le champ de l'autisme et des TED de la région (secteurs de psychiatrie adulte, de pédopsychiatrie et CMPP, structures médico-sociales, unité médico-sociale de Saint-Herblain, associations de parents de personnes avec autisme...). Ce centre est l'aboutissement d'un projet commun entre un promoteur sanitaire, le CHU d'Angers, et une association de parents, Sésame Autisme 44.

**AVANT LE CRERA, LE CIERA :** Le CIERA était un centre ressources interrégional, couvrant les régions Bretagne et Pays de la Loire, géré en partenariat avec le service de Pédopsychiatrie du CHU de Brest et l'association Sésame Autisme 44. Mis en place à titre expérimental en 1999, il s'est constitué en deux pôles, l'un médical rattaché au CHU de Brest, l'autre médico-social géré, à Saint-Herblain, par l'association Sésame Autisme 44.

En mars 2004, les DRASS de Bretagne et des Pays de la Loire ont souhaité que chacune des 2 régions soit dotée d'un centre de ressources autonome ; le centre de ressource des Pays de la Loire devant assurer la pérennisation de l'implication de l'association Sésame Autisme 44 et de la complémentarité avec une équipe sanitaire d'un centre hospitalier de la région, celle du CHU d'Angers.

## Les missions du CRERA Pays de la Loire

Le CRERA a pour vocation, dans le cadre des Pays de la Loire :

- d'accueillir et conseiller les personnes avec autisme et leur famille,
- d'aider à la réalisation des bilans et évaluations approfondies,
- d'informer, de former,
- de conseiller les acteurs impliqués dans l'autisme et les TED,
- d'animer des réseaux,
- de promouvoir la recherche,
- de contribuer à l'expertise sur l'autisme au niveau national.

Le CRERA n'assure pas directement les soins ou les actions éducatives mais il intervient en articulation avec les dispositifs sanitaires ou médico-sociaux concernés.

Ces missions s'exercent à l'égard des enfants, adolescents et adultes atteints d'autisme ou de TED dans une approche globale du handicap.

### ✓ **Organiser de la cohérence autour de la personne**

La personne avec autisme est placée au centre du dispositif avec le souci de rassembler parents et professionnels autour d'elle. Elle et sa famille sont reçues par l'équipe pour examiner leurs difficultés et les orienter selon leurs besoins. Les contacts nécessaires sont pris avec les professionnels pour encourager les actions conjointes et concertées.

Le CRERA a le souci de la cohérence dans le projet éducatif, thérapeutique, social. Il veille à la continuité de l'accompagnement au cours de vie quotidienne et du parcours de vie.

### ✓ Collaboration entre un CHU et une association de parents

Le CHU d'Angers est promoteur du projet en partenariat avec l'association Sésame Autisme 44 (mandatée par les associations de familles de personnes avec autisme de la région).

Le CHU d'Angers porte la dimension sanitaire du CRERA, tandis que l'association Sésame Autisme 44 représente la dimension médico-sociale.

### Le CHU d'Angers, l'expertise d'un site hospitalo-universitaire

Le choix du CHU d'Angers, pour accueillir l'unité sanitaire et porter le projet, a fait l'unanimité du fait de ses atouts notoires tant en matière clinique, technique que de recherche.

Le CHU d'Angers, c'est :

- un **plateau technique** tout à fait adapté pour les activités diagnostiques : *unités de neuropédiatrie et génétique, imageries cérébrales conventionnelles et fonctionnelles, explorations ORL, plateau technique de rééducation fonctionnelle*
- un centre de référence pour les **maladies neurogénétiques**
- des compétences spécifiques dans les **troubles du langage**
- la complémentarité des expériences de dépistage, d'évaluation diagnostique et d'orientation thérapeutique pour les **pathologies du développement de l'enfant** (présence de l'association départementale Depist'Autisme)
- une expérience en matière de soins de **réadaptation et réhabilitation en psychiatrie** (secteurs de psychiatrie adulte, centre de santé mentale angevin), ainsi que de soins en **rééducation fonctionnelle et médecine physique**
- une dimension **universitaire**

### L'unité médico-sociale avec Sésame Autisme 44

L'association Sésame Autisme 44, engagée depuis 1999 dans l'aventure avec le CIERA, est reconnue pour ses capacités à gérer l'unité médico-sociale pour l'autisme et les TED.

Cette compétence s'inscrit dans un ensemble de réalisations antérieures (CAT Sésame Services à la Montagne, Foyer d'hébergement Maison Sésame à la Montagne, Foyer d'accueil médicalisé Sésame à Sucé sur Erdre, Ferme de la Chauffetière au Pellerin, Section adaptée de CAT).

Les associations régionales de parents d'enfants avec autisme lui ont reconduit leur confiance. C'est ainsi que Sésame Autisme 44 s'est vu, de nouveau, confier la gestion de l'unité médico-sociale au sein du nouveau centre de ressources.

## ✓ 2 unités, une équipe

Le CRERA , structure à vocation régionale, repose sur 2 unités renforçant le maillage régional :

- **l'unité sanitaire** localisée au CHU d'Angers (Maine-et-Loire)
- **l'unité médico-sociale**, localisée à Saint-Herblain (Loire-Atlantique).

Ces deux unités ont su créer, depuis l'ouverture du CRERA, une dynamique d'équipe qui leur permet d'assurer aux mieux leurs missions communes d'accueil, de diagnostics, d'information et de travail en réseau.

En matière d'évaluation, l'unité d'Angers se consacre à l'évaluation des enfants et adolescents (jusqu'à 15 ans) tandis que celle de Saint-Herblain prend en charge les personnes de + de 15 ans. Le centre de documentation est également localisé à Saint-Herblain.

A terme, le CRERA mettra à disposition des correspondants dans les 5 départements de la région pour favoriser les liens de proximité.

La coordination de l'ensemble est assurée par le CHU d'Angers à travers le **Docteur Guy Dupuis, pédo-psychiatre**

## ✓ Une équipe plurielle

Le CRERA des Pays de la Loire est fort d'une équipe pluridisciplinaire qui a su regrouper l'ensemble des fonctions et métiers habituellement rencontrés dans les services de psychiatrie et du médico-social : psychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes, infirmiers, éducateurs, documentalistes...

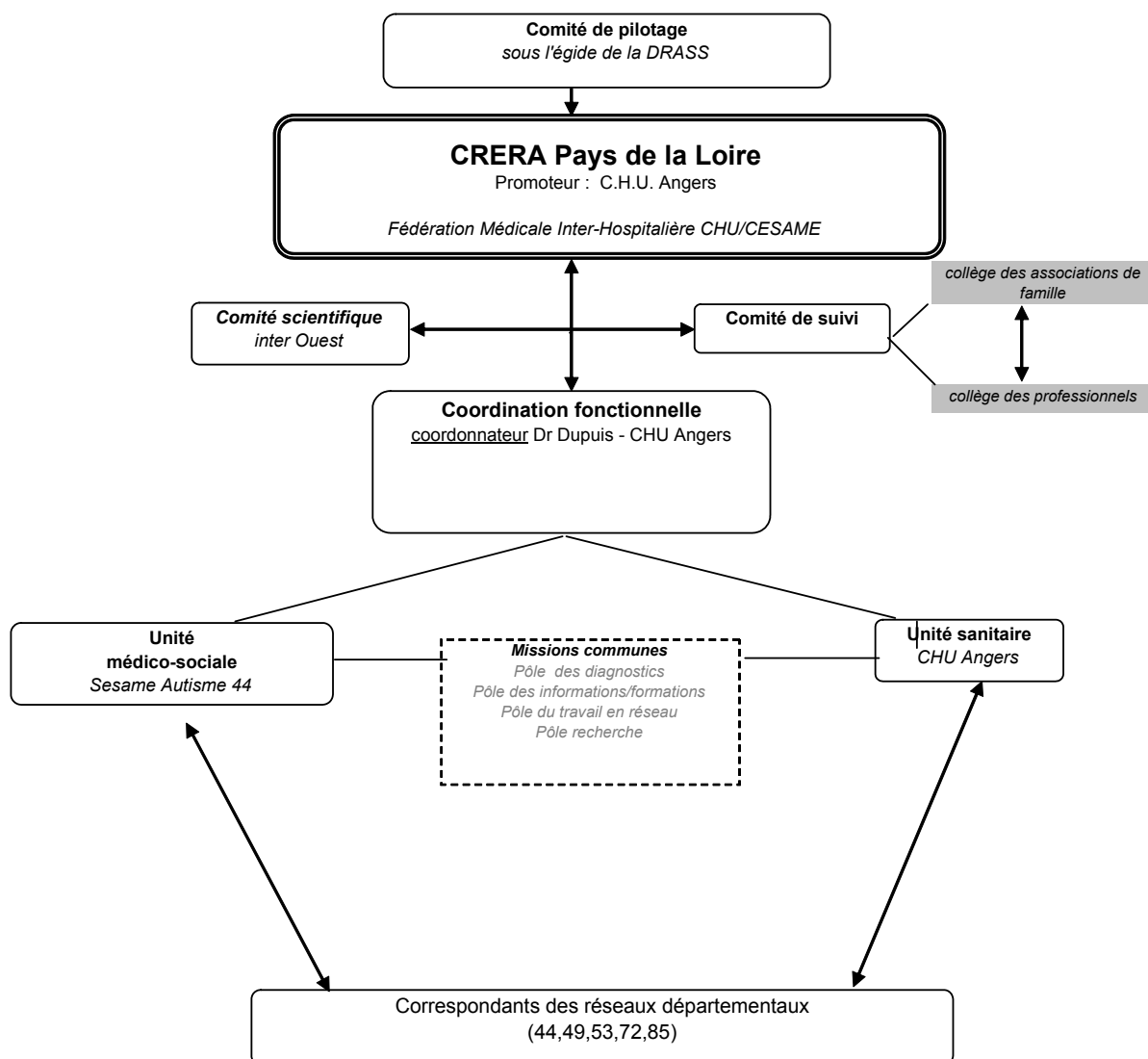
Une attention particulière a été portée pour que la composition de l'équipe du CRERA rende compte de la diversité de l'action du CRERA :

- diversité des personnes avec autisme (enfants, adultes, personnes institutionnalisées ou insérées),
- pluralité des accompagnements (éducation, soin, aide à la communication, approche neurodéveloppementale, approche psychodynamique),
- variété des missions (évaluation, information, documentation).

Concomitamment, la constitution d'une **filière médicale**, avec différents services médicaux du CHU, permet de bénéficier de compétences dans les disciplines spécifiques aux pathologies du développement (pédiatrie développementale, neuropédiatrie, neurologie développementale, neurologie, génétique médicale enfant et adulte, rééducation fonctionnelle physique et cognitive, imageries et biologie spécialisées).

**17 personnes dans l'équipe**  
(soit 12,3 postes en équivalent temps plein)

- 1 coordonnateur pédopsychiatre
- 0,5 psychiatre adulte
- 5 vacations médicales (0,5 ETP)
- 2 cadres
- 2,5 psychologues
- 1 psychomotricien
- 1 orthophoniste
- 0,5 éducateur
- 1 infirmier
- 1 documentaliste
- 2 secrétaires
- 0,30 comptable



## ✓ **Financement**

Le financement des centres ressources autisme est assuré par 2 enveloppes, l'une médico-sociale accordée par la CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) transitant par les DDASS, l'autre sanitaire provenant de la DHOS (Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation Sanitaire) gérée par les Agences Régionales d'Hospitalisation. Leurs montants sont définis au prorata de la population de la région.

Le montant annuel des enveloppes budgétaires pour le CRERA Pays de la Loire s'élève à **955 000 €**, soit 406 000 € pour l'enveloppe sanitaire et 549 000 € pour l'enveloppe médico-sociale.

## ✓ **Coordonnées**

### **L'unité sanitaire**

CHU Angers  
4 rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9

Tél. 02 41 35 31 21 - Fax 02 41 35 31 29  
autisme.crera@chu-angers.fr

### **L'unité médico-sociale**

Sésame Autisme 44 - Saint-Herblain  
Centre de documentation et d'information  
36 rue de la Chauvinière - 44800 Saint-Herblain

Tél. 02 40 94 94 00 - Fax 02 40 63 53 15  
autisme.crera@orange.fr

### **Horaires d'ouverture :**

Du lundi au vendredi

9h à 12h30

13h30 à 18h (sauf vendredi 17h)

## **Un centre qui porte le nom de Nicole Bujeau**

Les membres du comité de pilotage du CRERA ont souhaité que le centre porte le nom de Nicole Bujeau, en mémoire à cette femme qui a beaucoup œuvré pour la mise en place. Inspectrice principale aux Affaires Sanitaires et Sociales à la DRASS des Pays de la Loire, elle était depuis longtemps déjà investie dans les actions en faveur des personnes avec autisme dans la Région. A ce titre, elle a eu une place capitale dans la conduite du dossier du CRERA dont elle n'aura pas vu l'aboutissement, décédée en octobre 2007.